

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Étampes. — Imprimerie de A. ALLIEN.

PRIX DES INSERTIONS.

Annonces... 20 c. la ligne. Réclames... 30 c.

Les lignes de titre comptent pour le nombre de lignes de texte dont elles tiennent la place.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an... 12 fr. Six mois... 7 fr. 2 fr. en sus, par la poste. Un numéro du journal... 30 c.

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant. — A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le renouveler, doivent refuser le journal.

« La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1875, dans l'un des journaux suivants: Pour l'arrondissement de Versailles, dans la Concorde de Seine-et-Oise et le Libéral de Seine-et-Oise, — pour celui de Corbeil, dans le journal l'Abeille de Corbeil; — pour celui d'Étampes, dans le journal l'Abeille

BUREAUX DU JOURNAL, RUE DU PONT-QUESNEAUX, 3, CHEZ AUGUSTE ALLIEN, imprimeur.

d'Étampes; — pour celui de Mantes, dans le Journal judiciaire de Mantes; — pour celui de Pontoise, dans l'Echo Pontoisien; — pour celui de Rambouillet, dans l'Annonciateur de Rambouillet. »

Heures du Chemin de fer. — Service d'Été à partir du 3 Mai 1875.

Table of train schedules with columns for stations (Orléans, Étampes, Paris) and times for various services.

ÉTAMPES.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées dimanche dernier, à la somme de 6,234 fr., versés par 40 déposants dont 7 nouveaux.

Il a été remboursé 1,761 fr. 71 c.

Les recettes de la succursale de Milly ont été de 5,035 fr., versés par 29 déposants dont 3 nouveaux.

Il a été remboursé 1,927 fr. 90 c.

Les recettes de la succursale de Méréville ont été de 1,842 fr., versés par 40 déposants dont 6 nouveaux.

Il a été remboursé 989 fr. 60 c.

Les recettes de la succursale de La Ferté-Alais ont été de 5,620 fr., versés par 33 déposants dont 6 nouveaux.

Il a été remboursé 423 fr. 49 c.

Les recettes de la succursale d'Angerville ont été de 655 fr., versés par 7 déposants.

Il a été remboursé 599 fr.

Police correctionnelle.

Audience du 26 Mai 1875.

Le Tribunal de Police correctionnelle, dans son audience dernière, a prononcé les jugements suivants:

JUGEMENTS CONTRADICTOIRES.

— MOUSSER Marguerite-Pauline, 21 ans, née à Bazoches-lès-Gallerandes (Loiret), domestique, sans domicile; 4 mois de prison, 4 an de surveillance et aux dépens, pour vagabondage.

— PLÉ Jacques, 49 ans, né à Châteaudun, ancien charretier, sans domicile; 45 jours de prison et aux dépens, pour mendicité.

— HERVÉ Gervais-Marie, 34 ans, né à la Chapelle-Saint-Remy (Sarthe), journalier, sans domicile fixe; 4 mois de prison et aux dépens, pour vagabondage.

— SALLÉ Pierre-Isaïe, 61 ans, marchand de moutons, demeurant à Morigny; 16 fr. d'amende pour outrage par paroles et menaces à un agent, 240 fr. pour avoir été trouvé de jour en delit à deux reprises diffé-

Feuilleton de l'Abeille

(3) DU 29 MAI 1875.

LE PÈRE DE L'ENFANT

— L'union d'une petite ouvrière avec un homme distingué! Ah! quel brillant mirage! ajouta Rosalie. Je perdis la tête. J'eus pleine confiance en cet imposteur...

— C'est bien l'éternelle histoire de la séduction!

— A l'aide d'un véritable roman, trop long à vous raconter, imaginé pour triompher de mon inexpérience, et aussi, je dois vous l'avouer, en caressant le désir que j'avais de m'élever au-dessus de ma condition, cet homme devint l'unique objet de mes pensées... Je lui cédaï... Puis je me berçai d'une folle espérance. Je ne doutai point de devenir bientôt la femme de celui qui m'avait indignement abusée... Oh! monsieur, il faut que vous ayez été l'ami le plus constant d'Étienne pour que je vous fasse de si pénibles aveux!

— Parlez, dit Franck. J'ai maintenant hâte de tout savoir.

— Ma mère mourut, continua Rosalie. Une maladie foudroyante l'enleva. Elle mourut ignorant cette intrigue et mon déshonneur. Mais à peine elle fut fermée les yeux que je pus mesurer l'étendue de mes maux. Presque simultanément, j'appris que j'allais mettre un enfant au monde, et que mon séducteur était marié!... A dix-neuf ans, seule sur terre, car l'homme que j'a-

rentes dans des bois de plus de dix ans avec un troupeau de 60 moutons, et aux dépens.

— VIGOUREUX Julia Camille-Olympe, 44 ans, domestique; — PINAULT Augustine Eugénie, veuve Vigoureux, demeurant toutes deux à Étampes; fille Vigoureux, 45 jours de prison; veuve Vigoureux, 2 mois de prison et solidairement aux dépens, pour vols et complicité par recel.

— COCHETEAU Honoré-Désiré, 47 ans, entrepreneur de maçonnerie; — GERSAUT Eugène-Léon, 39 ans, jardinier, demeurant tous deux à Saint-Hilaire; CochetEAU, 25 fr. d'amende; Gersaut, 50 fr. d'amende et solidairement aux dépens, pour outrage public à un fonctionnaire à raison de ses fonctions.

Le 1er mai courant, jour du marché franc, il a été perdu chez M. Mercier, épicier, aux Quatre-Coins, un petit sac en toile contenant une certaine somme. On croit que cette perte a été faite par un marchand de moutons qui est venu, dès le matin, acheter de la couleur rouge et de l'huile pour marquer son troupeau. Celui qui l'a perdu peut le réclamer au Commissariat de police où il lui sera rendu.

Le 23 de ce mois, vers midi et demi, le jeune Gauthier Louis, âgé de 4 ans, rue Basse-de-la-Foulerie, n° 35, à Étampes, jouait dans la cour de son habitation qui est traversée par la rivière forcée; il s'est approché du lavoir et est tombé dans l'eau. Au cris de sa mère, le sieur Brisemure Isaac-Joseph, caissier, demeurant même maison, s'est précipité dans ladite rivière et a retiré de l'eau ce jeune enfant qui était déjà sans connaissance, et qui se serait inévitablement noyé sans le secours du sieur Brisemure.

Tablettes historiques d'Étampes.

30 MAI 1842.

Rose Chéri dont le véritable nom était Rose-Marie Cizos, née à Étampes, au mois d'octobre 1824, débute au Gymnase-Dramatique dans Estelle ou le Père et la Fille, de Scribe.

Eugène de Mirecourt, raconte ainsi ces premiers débuts dans la notice qu'il a consacrée à notre artiste:

vais tant aimé m'abandonna, je ne gardai plus aucune foi en l'avenir. La honte dominait mon âme. J'étais éperdue. Je me sentais écrasée sous le poids de ma faute... Mais je voulus me venger!... J'exécutai un projet dont vous connaissez quelques détails, et qui a eu pour conséquence l'adoption d'Étienne par les élèves de l'institution Brissaud.

— Comment vous est venue l'idée de nous confier votre enfant? demanda Franck, ému de compassion.

— Vous la trouverez naturelle, répartit Rosalie, quand vous saurez la suite de mon histoire, quand vous aurez appris le nom du père d'Étienne... Oh! je ne vous cacherai rien, monsieur! Vous me condamnez? Vous flétrissez de toutes les forces de votre âme, si générale et si belle, l'indigne mère qui manqua de courage après avoir failli au devoir, et qui, ayant un fils, ne sut pas réparer du moins sa faute en élevant elle-même ce fruit d'un amour illégitime?...

— Tout dépend des circonstances, observa gravement Franck.

— Oh! merci pour votre indulgence!... Un mot suffira pour que vous compreniez ma conduite... Le père d'Étienne s'appelait Brissaud!

— M. Brissaud! s'écria Franck au comble de l'étonnement. Oh! oh! qui l'aurait cru! oh! l'hypocrite!

— Lorsqu'il m'eut fâchement délaissée, après m'avoir rendue mère, il m'avoua sa situation impossible... D'abord, je le menaçai de poursuites incessantes... Lui, il implora ma pitié, pour ainsi dire... Et je n'eus pas la force de le perdre, en frappant sa femme, innocente de son crime!...

— Vous avez eu raison d'agir ainsi.

« Il est rare que la fortune se laisse enlever du premier coup ses faveurs. Timide, modeste, assez pauvrement vêtue, Rose ne produisit aucun enthousiasme sur le parterre. Deux artistes en vogue, mademoiselle Nathalie et madame Volny, aimées des spectateurs du Gymnase leur imposaient alors un goût exceptionnel. Au théâtre on ne l'ignore pas, le succès ne relève jamais de lois fixes. L'engouement et la mode y établissent presque toujours leur empire. « Bien que douée d'une intelligence véritable et d'une grande pureté de diction, Rose ne fut pas appréciée à sa valeur. On eût voulu sans doute plus de brillant et moins de solide. Le nom de la débutante disparut de l'affiche, après y avoir figuré seulement deux fois. « Elle était remerciée. »

Après avoir inutilement frappé à la porte du Vaudeville, Rose était parvenue à obtenir au Gymnase un engagement d'un an, aux modestes honoraires de soixante-quinze francs par mois; elle devait jouer ce qu'on nomme en argot de coulisses les en cas. Elle attendait qu'une circonstance favorable vint la mettre en relief, et se préparait à rendre à l'administration tous les services dont elle était capable, en étudiant en double les rôles des pièces nouvelles. Six semaines après, cette circonstance se présenta.

Dans un de ses derniers numéros, Paris-Journal raconte les seconds débuts de la jeune artiste au Gymnase:

Personne ne voulait lui confier un rôle, lorsqu'un soir mademoiselle Nathalie, qui jouait alors dans Une jeunesse orageuse, de MM. Charles Desnoyers et Emile Pagès, fit dire au dernier moment qu'elle était indisposée.

Il était trop tard pour changer le spectacle. Que faire? Monval, le régisseur, pensa à la petite Rose et l'envoya chercher.

— Savez-vous le rôle d'Henriette? lui demanda-t-il.

— Oui, répond la jeune fille.

— Eh bien, habillez-vous et dépêchez-vous de descendre en scène; vous le jouerez dans dix minutes.

Pendant ce temps, la salle s'impacitait.

Monval paraît et annonce au public l'indisposition subite de mademoiselle Nathalie et son remplacement par une débutante.

— Mais la pauvreté m'étreignait, et je me débattais en vain sous les griffes de la misère... Je voulais que mon enfant ne partageât pas mon sort... J'eus un stratagème. Me rendant chez une amie, qui habitait notre ancienne maison, à côté de la pension Brissaud, je l'intéressai à mon malheur, je la fis complice de mon désespoir. De très-grand matin, après avoir passé la nuit chez elle, je plaçai le petit innocent dans un panier et je le descendis dans votre cour. Personne ne se douta de la chose... Quant à monsieur Brissaud, il dut bien se rendre compte de mon acte prémédité, du dépôt que je lui confiais. Mais il se garda de faire des recherches, de me trahir, de me dénoncer. Qui sait? Probablement, ses entrailles de père s'émurent... Il donna asile à son enfant! Maintes fois j'ai résolu de me faire connaître au fils qui, par vos soins, grandissait de corps et d'intelligence. Plus j'étais ignorante, misérable, anéantie, plus je savourais la joie de le savoir instruit, hors de peine, destiné à une carrière honorable... Jamais, depuis, aucun rapprochement n'a eu lieu entre M. Brissaud et moi... L'homme qui s'est joué de mon amour, qui par caprice a torturé mon cœur, n'existe plus... Je reste dans ma pauvreté humiliée, douloureuse. Je combats toute pensée de troubler la vie d'Étienne, en me nommant à lui... Ne vous figurez pas, monsieur, que j'aie de l'indifférence pour ce fils déjà glorieux, envié par ses rivaux, bientôt aimé d'une femme qui sura le bonheur pur de vivre auprès de lui... Depuis le jour où j'ai eu le triste courage de m'en séparer, j'ai cherché, j'ai multiplié les occasions de l'apercevoir... Quand il passait, tout jeune, pour aller, sous votre conduite, au collège Henri IV ou à la

Puis, le rideau se relève au milieu de protestations presque unanimes, et la pièce commence.

Deux minutes ne s'étaient pas écoulées, que le tapage avait complètement cessé. La douce voix de Rose, son maintien, sa distinction avaient conquis le public. Un murmure d'approbation court dans la salle, et bientôt des applaudissements se font entendre. Excitée par ce bon accueil, Rose s'anime et déploie ses moyens. Tout à fait rendue à elle-même par la bienveillance de la salle, elle tire de certains mots et de certaines situations des effets complètement inattendus. L'actrice de talent se révèle. Un enthousiasme unanime éclate, et, quand le rideau tombe sur la dernière scène, les spectateurs se livrent à un tapage aussi complet que celui qui a précédé l'annonce de Monval; mais ce n'est plus, cette fois, Nathalie qu'on réclame.

— Henriette! Henriette!

— La débutante!

— Son nom! dites-nous son nom!

— Vite, chère enfant, dit le régisseur derrière la toile: comment vous appelez-vous?

— Rose Cizos.

— Cizos! ce n'est pas un nom. Je n'annoncerai jamais Cizos. Trouvons autre chose et dépêchons-nous. On casse les banquettes.

— En province, mon père se faisait appeler Chéri.

— A la bonne heure, j'aime mieux cela; superbe! superbe!

Et Monval court jeter au public ce nom gracieux de Rose Chéri, que tant de succès devaient plus tard rendre célèbre.

MAI ET JUIN 1866.

Processions pour obtenir de la pluie.

« Ne faut laisser à dire le devoir que le dévot peuple chrétien et catholique fait en ce pays de France de prier Dieu par dévotes prières et grandes processions, tant en une province qu'en l'autre, pour demander à Dieu sa miséricorde et de l'eau sur la terre; et comença-on dès la my-may, en continuant jusques au jour de la Feste-Dieu, que le bon Seigneur envoya de la pluie assez compétamment, dont en plusieurs lieux fut chanté le Te Deum laudamus. Les villages de 7 et

promenade, je le couvais du regard, et je pleurais. Plus tard, où qu'il fût, je vins loger dans les environs, de manière à me tenir au courant de ce qui lui arrivait. Oh! souvent, quelles muettes et profondes jouissances j'ai intérieurement éprouvées! Chacun de ses nombreux succès compensait une de mes tortures, effaçait un de mes remords, me payait tous les sacrifices que je m'étais imposés pour ne pas lui dire, en implorant mon pardon: « Je suis ta mère! »

— Et aujourd'hui?...

— Aujourd'hui, lorsqu'il vient d'échapper à un si grand danger, je remercie le ciel d'avoir connu sa maladie, pour lui prodiguer, en cachette, des soins maternels!...

— C'est bien, dit Franck en se frappant le front.

— Vous respecterez mon secret, monsieur, et vous continuerez de guider Étienne jusqu'au jour où vous déciderez que je puis lui avouer...

— Oh! oh!...! Je verrai... je ne dirai rien... répondit Franck en hochant la tête.

Ces quelques mots perçèrent le cœur de Rosalie. Elle rompit l'entretien en disant:

— Je reviendrai quelquefois, n'est-ce pas? pour voir mon fils, pour le voir seulement!

Et Rosalie prit congé de Franck. Elle n'était pas sans inquiétude sur les déterminations ultérieures du mathématicien.

Celui-ci, resté seul, se rappela les paroles de cette femme. Il décida, dans sa sagesse, qu'il convenait de disposer toute chose de manière à préparer un dénouement heureux pour la mère et pour le fils.

Telle fut la première pensée du mathématicien.

8 lieues de Paris alloient en procession audit Paris en l'église de madame St Geneviève. Ceux de ladite ville souvent faisoient procession générale d'une église à l'autre. Ceux de la ville et villages de Melun alloient en procession en la ville de Corbeil, au corps saint de mons. St Spire. Ceux du Gastinois et pays de Beauce citoient à Estampes de 5 et 6 lieues à l'entour, en l'honneur des corps saints messieurs St Concién et Conciénilla; ceux de Champagne, les uns alloient à Troyes, aux vierges St Mathie et St Hélène; autres alloient à madame St Syre; autres à Nogent-sur-Seine, à la Belle-Dame.

(Mémoires de Claude Haton.)

P. M.

416^e Anniversaire de la délivrance d'Orléans 1875.

Les fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc viennent d'être célébrées à Orléans avec la solennité accoutumée. Le Patrygrique de la libératrice de la France au XV^e siècle y a été prononcé, cette année, par M. l'abbé BERNARD, aumônier de l'École normale supérieure, chanoine honoraire d'Orléans et d'Autun. L'orateur a développé éloquentement cette grande pensée que Jeanne d'Arc est le type idéal de la patrie. Ce discours, où l'élevation de la pensée s'unifiait au plus généreux patriotisme, vient d'être publié sous le titre de *Dieu et la France*. Voici des extraits de la conclusion :

« Ainsi, Messieurs, le patriotisme de Jeanne d'Arc n'est pas seulement un amour instinctif pour son pays; il n'est pas seulement un enthousiasme dévoué pour son roi, pour son peuple, pour l'honneur de la France. Non; il est quelque chose de plus encore : il est une vertu que l'amour de Dieu inspire, une vertu que la sainte enfant pratique avec les vues élevées de la foi, et dans laquelle, par un admirable tempérament, se confond l'amour de la patrie et l'amour de l'humanité. La Pucelle d'Orléans nous montre donc un sentiment qui était, dans le temps où elle a vécu, un sentiment nouveau en France; et, tout ensemble, elle donne à ce sentiment de l'amour de la patrie un caractère qui l'élève au rang d'une vertu chrétienne. Nous apprenons ainsi par la vie de Jeanne d'Arc quels doivent être nos sentiments envers la France. Il faut qu'à l'exemple de la Pucelle nous aimions la France avec la tendresse qu'on a pour une mère; il faut que nous la regardions comme une nation qui a sa place à part dans le plan divin de la Providence. En songeant à son sol, admirable de fécondité et de richesse; en songeant à son génie, à ses traditions, à ses grandeurs, à tout ce qu'on peut appeler son âme, nous devons sentir croître en nous la passion du dévouement patriotique. En réfléchissant sur ses destinées, sur sa vocation, sur les secours que le royaume de Dieu sur la terre y a toujours trouvés, et qui l'a fait appeler par les papes la « fille aînée de l'Église », et en particulier, par Anastase II, « une colonne de fer que Dieu a élevée pour le salut de l'Église; » par Alexandre III, « une nation dont l'exaltation est inséparable de l'exaltation du Saint-Siège; » en songeant à tout ce que, depuis quatorze siècles, ses évêques, ses princes et ses soldats ont fait pour le service du véritable roi de France, qui est le Roi du ciel, gardons nous, Messieurs, du découragement; et surtout ne laissons pas pénétrer dans notre cœur le sentiment de l'injustice à son égard. Laissons à l'étranger le soin de se rire de nous et de prophétiser notre décadence, notre ruine et notre mort. Pour nous, croyons à l'avenir de la France.

« Elle n'a point que des vertus; soit. Mais que la nation européenne qui estime qu'elle est elle-même sans péché lui jette la première pierre. Quant à ses enfants, il leur appartient de rappeler ses services et sa gloire. La France a, tout au moins, en ce siècle, le triple honneur d'avoir fait plus qu'aucun autre empire pour la propagation de l'Évangile, pour l'expansion de la charité chrétienne, pour la défense du Saint-Siège. En vérité, quand on la compare à ses sœurs des deux Mondes, au lieu de la juger avec la sévérité d'une passion aveugle ou jalouse, il est facile de reconnaître et de proclamer que la France est encore le plus beau fleuron de la couronne du Christ sur la terre. »

Mais lorsque, complètement revenu à la santé, Étienne reprit sa vie ordinaire, un sentiment nouveau s'empara de Franck.

Il conçut une sorte de jalousie. Il craignit que, tôt ou tard, Rosalie ne revendiquât ses droits imprescriptibles, et que, en conséquence, la parenté d'adoption existant entre lui et Étienne, ne s'alérât sérieusement. Ce fils pouvait le sacrifier à sa mère, aller vers elle, le quitter, préférer à tout la femme qui lui tendait les bras.

Rosalie dérangeait donc le problème de Franck. Selon lui, elle avait le droit, elle avait la volonté de détruire, par un mot, l'ouvrage de plus de vingt années. Jamais Étienne ne s'était appesanti sur la question de sa naissance. Lui en parler, quelle imprudence insigne!

Qu'advient-il de Franck, au cas où l'influence d'un véritable parent annihilerait la sienne? Il ne posséderait plus que la moitié, à peine, du cœur de celui dont il avait fait son idole. A coup sûr, il en mourrait de chagrin.

Aussi, loin d'engager Rosalie à se nommer, Franck, la première fois qu'il revit cette rivale, lui donna presque à entendre que le jour où Étienne saurait la vérité, elle n'aurait plus à compter sur un dévouement absolu de sa part.

C'était mal, sans doute. Mais cela s'accordait avec le caractère de cet homme bizarre, n'agissant en rien comme les autres, et poursuivant à outrance une idée fixe. Étienne était sa chose, sa propriété, — disons le mot : son problème vivant.

« Mais sommes nous les disciples de Jeanne d'Arc par notre constance autant que par notre héroïsme? Avons-nous le don des fermes desseins, des sages conseils et des patients labours? Ne faisons-nous point trop souvent consister notre zèle pour le salut de la patrie en des critiques amères de tous ceux que, pour un jour, nous élevons successivement sur le pavois, comme des Sauveurs. Eh! Messieurs, quand quitterons-nous, pour suivre les exemples de Jeanne, ces tristes errements? Quand comprendrons-nous que notre salut temporel, comme notre salut spirituel, est dans nos mains, et non ailleurs!

« Ah! je vous en conjure, souvenez vous de ce mot profond de notre sœur bien-aimée : *Agissez, Dieu agit*. Tout le monde parle de la nécessité de relever la France et de la régénérer. Que ces enthousiastes de réformation commencent par se réformer eux mêmes. Qu'ils désertent les rangs de cette faction des hommes de plaisir dont parle le Prophète, *factio lascivientium*, pour devenir des hommes d'intelligence, de travail, de dévouement. Qu'ils renoncent à leurs habitudes d'oïveté stérile, pour mettre courageusement et avec constance la main à l'œuvre de la pacification sociale. Qu'aux airs tranchants, qu'aux lamentations vaines et aux injustes anathèmes succèdent les services efficaces, et ce spectre de la guerre civile, dont nous nous croyons toujours menacés, s'évanouira.

« Il y a un mot de l'Écriture qui sera, si vous le voulez bien, le résumé des enseignements que Jeanne nous a donnés aujourd'hui pour le salut de la France; *Noli vinci à malo, sed vince in bono malum; il faut vaincre l'excès du mal par l'excès du bien*. Engageons-nous, Messieurs, dans cette sainte croisade. Mais, ne vous y méprenez pas, pour délivrer la France, comme autrefois pour marcher à la délivrance du tombeau du Christ, le signe de ralliement, c'est le signe de la croix. Pour les œuvres de Dieu, il faut des cœurs dévorés par la flamme du sacrifice. Si nous voulons nous sauver, si nous voulons servir la France, avant tout, — sachons-le, — il faut que nous consentions à accepter la loi du sacrifice comme la loi de notre vie.

« Courage donc, Messieurs! *Sursium corda!* Courage, au souvenir de notre héroïne et chère Jeanne d'Arc! Courage! Ne désespérons pas de l'avenir; mais pour le faire tel que Dieu le veut, commençons par ne pas nous abandonner nous-mêmes. Aimons et servons la France avec un esprit digne des disciples de Jésus-Christ. Prenons la croix, comme Jeanne prenait son étendard, et marchons avec vaillance. Le mot prophétique que Constantin aperçut, avec la croix, dans les airs, me semble encore planer sur nos têtes en ce jour consacré à la glorification de Jeanne d'Arc : *In hoc signo vinces; tu vaincras par ce signe*.

« La croix! Messieurs, redisons-le avant de nous séparer, là est le secret du triomphe, parce que là est le secret de la vertu.

« O croix! bien suprême de Jeanne d'Arc expirante, soyez notre unique espérance! *O crux ave, spes unica!*

« Que ce soit là, Messieurs, le nouveau cri de la France, et la France sera sauvée.

« Amen. »

LA FERTÉ-ALEPS.

Notice extraite de l'Almanach de Sens pour 1789 et 1790.

(Suite.)

Crécy était dans un tel désespoir, qu'il ne pardonnait à qui que ce soit, pas même à ses propres parents, lorsqu'ils tombaient entre ses mains. Eudes, comte de Corbeil, son frère utérin, et l'un des plus grands seigneurs de la cour, avait refusé de le servir contre le roi. Crécy se saisit de sa personne un jour qu'il était allé à la chasse, et l'envoya pieds et mains liés au château de la Ferté-Aleix, où il le tint prisonnier (15). Il se mit ensuite en possession du château de Corbeil. Louis le Gros ayant appris l'attentat de Crécy, assembla au plus tôt ses troupes, et les fit marcher contre Corbeil qu'il reprit en fort peu de temps. Pendant la durée de ce siège, quelques habitants de la ville trouvèrent moyen de ménager une intelligence entre le roi et quelques-uns des habitants de la Ferté, qui en géné-

(15) L'Histoire de Corbeil, pag. 105, dit que Eudes fut enfermé dans le château de Corbeil; c'est une erreur.

V

Pendant l'ingénieur, guéri, avait repris ses travaux. Son talent grandissait, et sa position, comme spécialiste, devenait considérable.

Dans les réunions officielles du ministre, il paraissait toujours entouré d'un groupe de notabilités industrielles, qui le tenaient en haute estime. Plusieurs invitations privées le faisaient, en outre, pénétrer dans des intérieurs opulents, où il était fort recherché.

De temps à autre, Rosalie venait visiter Étienne et Franck, en gardant la plus complète réserve. Si l'un d'eux avait besoin de quelque aide, soit pour le linge, soit pour certains soins domestiques, il consultait l'excellente femme dont la valeur était justement appréciée. Les choses ne cessaient de marcher au gré d'Étienne.

Franck, lui aussi, ne se sentait pas d'aise tant Rosalie avait exactement suivi ses injonctions.

Plusieurs années s'écoulèrent, marquées par les fortes œuvres et les succès croissants d'Étienne, désormais passé à l'état de savant non contesté. Honneurs, récompenses, gains superbes, tout semblait lui tomber du ciel. Chacun citait son heureuse fortune.

Mais, tout à coup, le front de l'ingénieur se rembrunit.

A son air inquiet, parfois troublé, incessamment nerveux, Franck devint quelque contrariété nouvelle, dont, selon l'usage, il voulait avoir sa part.

Il interrogea Étienne sur ce point délicat.

« Je n'ai aucun chagrin, mon cher Franck, répondit l'ingénieur. Seulement je te dois un aveu qu'il ne me coûtera pas de te faire.

ral n'aimait pas Hugues de Crécy, parce qu'il n'était pas leur seigneur naturel et légitime; on se rappelle que Gui le Roux n'était devenu maître de leur château qu'en épousant Adélaïde, qu'il avait ensuite répudiée. Ces habitants promirent d'introduire secrètement dans la ville les troupes du roi, pour en chasser celles de Hugues.

Le roi chargea de cette expédition, Anseau de Garlande, et l'élite de ses troupes. Mais à peine fut-il entré dans la place avec quarante des cavaliers de sa suite, que ceux des habitants qui n'étaient pas du complot, réveillés par le hennissement des chevaux, et le bruit des armes, coururent sur-le-champ aux portes et les fermèrent, de sorte que le sénéchal, après avoir combattu autant que l'obscurité de la nuit put le permettre, fut fait prisonnier, et conduit dans le château, où était déjà détenu le comte de Corbeil.

Le roi donna dans cette occasion des preuves d'une grande valeur, et de l'affection qu'il avait pour son ministre. Dès qu'il eut appris la défaite d'Anseau de Garlande, il conduisit tout ce qui lui restait de troupes sous les murs de la Ferté Aleix, et offrit le combat à la garnison. Craignant de risquer une action décisive, les assiégés ne répondirent qu'en faisant pleuvoir sur l'armée ennemie une grêle de javelots et de pierres. Le lendemain le roi fit attaquer la place de tous côtés, et pour la réduire plus aisément, il fit construire quatre petits forts qui dominaient sur les murs.

Hugues de Crécy n'était pas à la Ferté; jaloux de jouir de la confusion du sénéchal, et dans l'espérance de faire lever le siège, il cherchait tous les moyens de s'y insinuer. Guillaume de Garlande, frère du sénéchal, l'ayant reconnu à travers le déguisement sous lequel il se cachait, se mit aussitôt à le poursuivre avec plusieurs cavaliers, et s'en serait infailliblement rendu maître, sans le stratagème imaginé par Crécy. *Camarades*, cria-t-il à tue-tête, dans tous les hameaux par où il passait, *je suis Guillaume de Garlande, le frère du sénéchal; celui qui me poursuit est Hugues de Crécy, ennemi de son roi, traître à l'état*. Cette ruse d'écolier lui réussit. Les paysans, au lieu de l'arrêter, favorisaient sa fuite, et il se déroba de cette manière à la vue de ses ennemis.

Dependant le roi conduisit vivement le siège de la Ferté, que les assiégés défendaient avec vigueur. Suivant l'abbé Suger, ce ne fut qu'après un siège long et difficile qu'on parvint à s'en rendre maître; encore eut-on besoin de ménager une nouvelle intelligence. La garnison voyant les habitants sur le point de se rendre, se retira dans le château qu'elle fut enfin obligée de livrer, et défendit encore quelque temps le donjon.

Louis le Gros voulut faire un exemple, il priva de leurs biens la plupart des gentilshommes qui s'étaient joints aux rebelles, et tint les autres longtemps en prison. La seigneurie de la Ferté-Aleix fut confisquée et réunie au domaine du roi, qui la posséda quelques années (16). On a vu que ce prince, confirmant en 1120 à l'abbaye de Morigny le patronage des églises de la Ferté, la maintint aussi dans la dime de ses moulins, de son four et des charnues qu'il avait dans cette châtellenie.

En 1177, Louis le Jeune donna aux lépreux du prieuré de la Saussaye, proche Villejuif, la dime du pain et du vin qui seroit portés à la Ferté-Aleix pour son service, celui de la reine et de Philippe-Auguste, son fils; de cette concession qui fut confirmée en 1162, par saint Louis, on peut conclure que nos rois de la seconde race allaient quelquefois à la chasse du côté de la Ferté (17).

Anseau de Garlande avait épousé, sans doute pendant quelque réconciliation légère des Rochefort avec le roi, la troisième fille de Gui le Roux; il devint ainsi l'unique héritier de la maison de Monthéry, Hugues de Crécy et les autres enfants du comte de Rochefort, étant morts sans postérité (18). Le roi lui rendit la

(16) Hist. de Melun, p. 324 et 330. Suger, vie de Louis le Gros, n° 14. Antiq. d'Estampes, p. 576 et 577. Ministres d'état, t. 1, p. 160 et suiv. Vely, t. III, p. 34.

(17) Ant. de Paris, par Malingre, liv. 4. Prieuré de la Saussaye, p. 97 et 98. Antiquités d'Estampes, p. 584.

(18) Après s'être rendu redoutable dans le royaume, au point qu'il fit même branler la couronne, Hugues de Crécy finit ses jours dans un cloître. Chron. Morin. Ministre d'état, p. 181.

— De quoi s'agit-il donc? Allons, avouez, monsieur, avouez! dit Franck un peu rassuré.

— Volontiers. Je suis amoureux... déclara Étienne.

— Amoureux, toi! s'écria Franck, comme s'il n'eût pu admettre une telle énormité. Voilà, en effet, du nouveau. Étienne donne dans le travers! Étienne est amoureux!

— Ah! dame, tu ne t'attendais pas à cela?

— Non, certes. L'amour est un méchant babilin muni de carquois et aux traits duquel j'ai toujours su me dérober. L'amour a horreur des mathématiques; celles-ci le lui rendent bien. Les mathématiques ne peuvent s'accorder avec le dieu qui inspira Anacréon.

— Sur ce point, cher Franck, il me semble que tu émettes des idées fausses. Pour être mathématicien, on n'en est pas moins homme.

— Parfait!... si quelque caprice sans conséquence ne te distrair que pour un temps. Je n'exige pas qu'un ingénieur soit de marbre... La jeunesse ne perd jamais ses droits... Au quartier latin, jadis...

— Je te le répète, interrompit brusquement Étienne, tu émettes de fausses idées... Tu sais pourtant, Franck, que j'ai un esprit sérieux, un cœur qui ne joue pas avec les sentiments.

— Est-ce que tu ne m'as pas prouvé?

— Eh bien! laisse-moi achever ma confidence, reparut vivement Étienne assez radouci.

Le jeune homme annonça à l'ancien maître d'étude qu'il avait rencontré, dans les salons d'un inspecteur des mines, une personne charmante, avec laquelle il avait fréquemment dansé, et dont la conversation lui avait révélé le vif et rare esprit. Mademoiselle Blanche Gué-

seigneurie de la Ferté-Aleix, ainsi que celle de Gournay-sur-Marne et plusieurs autres terres qui avaient été confisquées sur Hugues de Crécy.

La maison de Garlande, originaire de la province de Brie, tira son nom de la terre de *Garlande* ou *Gallerande*, qui est une portion de celle de la Houssaye. Elle fut en grande considération sous les règnes de Philippe I^{er} et de Louis VI. *Anseau ou Ansel*, dont nous parlons, sénéchal de France en 1108, et principal ministre de Louis le Gros, suivit ce prince dans toutes les guerres qu'il entreprit contre les seigneurs qui s'érigèrent en tyrans dans leurs châteaux. Il donna des preuves de valeur au siège de la Ferté, et fut tué vers l'an 1117 d'un coup de lance, par Hugues I, seigneur du Puiset, au troisième siège du château du Puiset (19).

De son mariage avec l'héritière de Rochefort, il ne laissa qu'une fille nommée *Agnès de Garlande*, dame de Gournay, la Ferté Aleix et Gonnets, qu'*Étienne de Garlande*, son oncle, à la fois prêtre, archidiacre de Paris, chancelier, premier ministre et sénéchal de France, fit épouser en 1127, à *Amaury*, comte de Montfort, l'un des plus grands seigneurs du royaume. Étienne voulait en même temps faire passer au comte de Montfort la dignité de sénéchal qu'il prétendait rendre héréditaire dans sa famille. Louis le Gros ne l'ayant pas trouvé bon, l'oncle et le neveu prirent les armes contre leur souverain et se réunirent aux mécontents, dont auparavant ils avaient tous deux repoussé courageusement les entreprises. Après quelques années de troubles et de divisions, ils furent réduits en 1130, et ne rentrèrent en grâce auprès du roi, qu'en renonçant l'un et l'autre à leurs prétentions sur cette charge (20).

Par la mort d'Amaury, la Ferté Aleix passa à *Simon III*, son fils, seigneur de Montfort, comte d'Evreux, qui de son mariage avec *Amicie de Beaumont*, comtesse de Leycester, laissa entre autres enfants, *Gui de Montfort*, seigneur de la Ferté-Aleix et de Castres en Albigeois. Gui de Montfort fut l'un des seigneurs qui accompagnèrent Philippe-Auguste en son voyage d'Outremer, et se signala au siège d'Acre et de Jasphe. A son retour en France, il suivit le comte de Montfort, son frère, en la guerre contre les Albigeois, et mourut le 31 janvier 1229, d'un coup de foudre qu'il reçut dans le château de Varelles, près Pamiers.

(La suite prochainement.)

(19) Suger, vie de Louis le Gros, n° 21. Ant. d'Estampes, p. 573.

(20) Ministres d'état, t. 1, p. 213.

— Une cuisine romaine :

Le Musée archéologique de Genève s'est enrichi, depuis quelques jours, d'une collection des plus curieuses. Il s'agit d'une batterie de cuisine complète de l'époque romaine, trouvée, dit-on, dans un champ, aux environs de Martigny.

La collection comprend une trentaine de pièces, la plupart en bronze. C'est un outillage de ménage très-complet. On y trouve la pelle du foyer et la crémaille, qui ne diffèrent pas sensiblement de leurs représentants modernes; un moule à pâtisserie en forme de coquille, plusieurs plats de différentes dimensions, une marmite dont le fond a cédé à l'effort du temps, une grande chaudière, un entonnoir de forme singulière, deux écumoirs très-finement travaillés, une casserole toute pareille à celle qui contenait encore la fameuse soupe de Pompéi, enfin des vases ansés, soit aiguillères de grands vases dont l'une est remarquable par l'amplitude de la panse, tandis qu'une autre plus petite se recommande à l'attention des amateurs par les figurines très-habilement sculptées qui ornent les écussons de son anse. Elles représentent deux combattants dont l'un tient en main la palme du triomphe. Evidemment ce petit vase, discerné en récompense à la suite de quelque tournoi, était conservé comme une relique dans la maison du propriétaire.

Le Nid.

Laisse, enfant, sur la branche,
Le petit nid d'oiseau
D'herbe et de laine blanche,

rin était jolie, aimable, gracieuse au suprême degré; peu riche, heureusement, car sa très-mince fortune permettait qu'il la demandât en mariage...

— Patatras! voilà mon échafaudage qui s'écroule, dit Franck avec une gaieté railleuse... Baste! j'avais disposé tout pour que monsieur Étienne vécût en célibataire, comme moi; je m'étais bercé du doux espoir qu'il suivrait mes traces et ne voudrait que la science pour compagne de ses jours et de ses nuits!... Mais les deux yeux d'une jeune fille ont brisé cet espoir...

Tout bas, le mathématicien ajouta :

— Et rendu mon problème insoluble!...

— Ainsi, tu serais mécontent, si je me mariais?

— Je ne dis pas cela, Étienne. Ta volonté est libre, *liberum arbitrium*. Si tu crois que l'amour et la science puissent faire bon ménage, marie-toi, mon garçon. Je n'y mets aucun obstacle...

— Merci, Franck, grand merci... Des difficultés s'élevèrent peut-être... Sans famille, seul au monde, j'ai trouvé en toi un guide, un protecteur, un père... Je chercherai à nouer des relations avec les parents de mademoiselle Blanche Guérien, et, au moment propice, je te chargerai d'aller demander la main de celle que j'aime...

— On ira. Qu'importe la différence de notre manière de voir! Il faut que tu sois heureux... Il me semble certain, d'ailleurs, que mademoiselle Blanche sera fière de devenir ta femme.

— Bon Franck! que Dieu t'entende!

L'heure du dîner ayant sonné les deux amis s'apprêtèrent pour aller prendre leur repas chez le restaurateur, comme les étudiants, comme les Parisiens qui

Où la mère se penche
Comme sur un berceau.
Laisse-la sous son aile
Abriter nuit et jour
Ses petits qui, comme elle,
Auront une voix belle
Pour chanter leur amour.

Ecoute sous l'ombrage
Leur suave babil ;
Exilés dans la cage,
Ils perdraient leur langage ;
Chante-t-on dans l'exil ?

Laisse à son espérance,
Par le rameau porté,
Ce nid qui se balance ;
Laisse-lui son silence,
Son ciel, sa liberté.

M^{re} DU PLANTY.

Etat civil de la commune d'Etampes.

NAISSANCES.

Du 21 Mai. — SAMSON Augustine-Louise, rue de la Manivelle, 2. — 25. BRISMURE Blanche-Marguerite, rue Basse-de-la-Foulerie, 23. — 26. DUBOIS Georges-Henri, place Saint-Gilles, 46. — 28. HUARD Maxime-Eugène-Louis, rue de la Plâtrerie, 46. — 28. SEVENET Marie-Emile-Lucien, rue Basse-de-la-Foulerie, 25.

PUBLICATION DE MARIAGE.

Entre : POUSSE Edouard-Ernest, 27 ans, négociant, rue des Carmes, 33, à Orléans ; et D^{me} BENOIST Esther-Eudoxie, 49 ans, sans profession, rue St-Martin, 44.

DÈCÈS.

Du 20 Mai. — GARNIER Louise Clémentine-Adélaïde, 64 ans, cuisinière, veuve Boivin, rue des Aveugles, 2. — 22. ALLAIN Louis, 47 ans, marchand épicerie, rue Saint-Martin, 106. — 22. DALMAS Eulalie-Joséphine, 86 ans, sans profession, veuve Savin (Hospice). — 22. BARAZZETTI Marie-Thérèse, 8 ans, faubourg Evézard, 46.

Pour les articles et faits non signés : AGC. ALIEN.

L'Eau de la source **Marie de Vals**, si efficace contre les maladies des femmes et des jeunes filles, et eau de table par excellence, s'expédie de Paris au prix de 34 fr. la caisse de 50 bouteilles capsulées, et 46 fr. la caisse de 25 bouteilles.

S'adresser au dépôt, rue de Vanves, 42, Paris.

(Voir aux annonces).

AVIS TRÈS-IMPORTANT

La guérison de la phthisie pulmonaire, de la bronchite chronique, de l'anémie, pauvreté du sang, du catarrhe pulmonaire, de la consommation et de l'épuisement prématurés, est une vérité acquise à la science : le remède le plus efficace entre tous ceux employés jusqu'à ce jour pour combattre ces affections de poitrine, est sans contredit la FARINE MEXICAINE, DEL DOCTOR BENITO DEL RIO. Cet aliment délicieux convient à tous les tempéraments. D'un goût agréable et d'une digestion facile, la FARINE MEXICAINE se recommande aux convalescents, aux vieillards et aux enfants faibles ou à ceux dont la croissance a été trop rapide.

100,000 guérisons constatées en 10 ans.

Se méfier des contrefaçons, exiger la signature du DOCTOR BENITO DEL RIO et du Propagateur R. BARLERIN, de Tarare.

La FARINE MEXICAINE se trouve à Etampes, à St-Basile, rue St-Jacques et rue Ste-Croix, près le chemin de fer, chez M. Pasquier, négociant. Epicerie de choix et magasin spécial pour Chausures. 52-24

Nous engageons nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offerte par la maison ABEL PILON, de Paris. 52-24

n'ont pas maison montée. Ni l'un ni l'autre ne soufflèrent mot sur le sujet en question. Un accord tacite existait entre eux. Étienne avait gagné sa cause.

Huit jours après, Franck s'habilla, le matin, de la façon la plus irréprochable, avec habit et pantalon noir, avec gants et cravate blanche.

Eh quoi ! Franck mettait des gants ! Cela signifiait qu'il devait rendre une visite de cérémonie.

Les voisins, qui le connaissaient, sourirent légèrement en le voyant passer. Depuis bien longtemps, notre original n'avait fait pareille toilette.

Il était brillant de la tête aux pieds. On eût dit qu'il allait assister à une distribution de prix et déposer des couronnes sur le front des lauréats, ou bien qu'il avait audience chez un ministre. En réalité, il se dirigeait vers la demeure de M. Clovis Guérin, petit propriétaire, habitant la rue de Saintonge, au Marais.

Bientôt Franck demandait pour Étienne la main de mademoiselle Blanche Guérin, exposait avec franchise, avec orgueil aussi, la valeur du jeune prétendant, et croyait fermement avoir réussi dans sa négociation, quoiqu'il n'eût pas reçu de réponse immédiate.

Était-il possible de refuser un gendre tel qu'Étienne ? Aucun ingénieur ne possédait un avenir plus assuré, ne promettait de plus brillants travaux.

Refuser Étienne ! Non, non : le soupirant de mademoiselle Blanche avait toujours marché à la tête de sa promotion, en laissant fort loin de lui ses rivaux.

Il ne connaissait pas d'obstacle ; il triompherait dans cette circonstance comme dans tous ses concours.

Voilà ce que M. Franck posait en principe.

Le mathématicien n'imaginait pas que M. et madame

Les Millionnaires de Paris

Cette œuvre palpitante d'intérêt, due à la plume de MM.

OCTAVE FÉRÉ et EUGÈNE MORET, que publie actuellement l'Opinion Nationale, est appelée à un succès des plus éclatants.

Les ABONNÉS NOUVEAUX ont droit à recevoir gratuitement tout ce qui a paru de cet important roman.

ABONNEMENTS : 16 fr. par trimestre.

Adresser les mandats à l'administration, 5, rue Coq-Héron, Paris.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

ANNONCES.

(1) TRIBUNAL DE COMMERCE D'ETAMPES.

Faillite GENTY.

PRODUCTIONS DES TITRES.

Messieurs les créanciers présumés de la faillite du sieur GENTY, Perruquier à Etampes, sont invités à produire dans le délai de vingt jours à compter d'aujourd'hui, conformément à l'article 492 du Code de commerce soit entre les mains de M^{re} Bouvard, avoué à Etampes, syndic définitif de ladite faillite, soit au greffe du Tribunal, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes réclamées.

Immédiatement après l'expiration de ce délai, il sera procédé à la vérification des créances.

Le Greffier en chef du Tribunal,
L. PAILLARD.

(2) TRIBUNAL DE COMMERCE D'ETAMPES.

Faillite PETIT FRÈRES.

PRODUCTIONS DES TITRES.

Messieurs les créanciers présumés de la faillite des sieurs PETIT frères, menuisiers au Moulin Neuf, commune de Souzy-la-Briche, sont invités à produire dans le délai de vingt jours à compter d'aujourd'hui, conformément à l'article 492 du Code de commerce soit entre les mains de M^{re} Chenu, avoué à Etampes, syndic définitif, soit au greffe du Tribunal, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes réclamées.

Immédiatement après l'expiration de ce délai, il sera procédé à la vérification des créances.

Le Greffier en chef du Tribunal,
L. PAILLARD.

(3) TRIBUNAL DE COMMERCE D'ETAMPES.

Faillite D^{me} COURTOT née CAQUET.

PRODUCTIONS DES TITRES.

Messieurs les créanciers présumés de la faillite de la dame COURTOT-CAQUET, ancienne modiste à Etampes, sont invités à produire dans le délai de vingt jours à compter d'aujourd'hui, conformément à l'article 492 du Code de commerce soit entre les mains de M^{re} Paulin-Laurens, avoué à Etampes, syndic définitif de ladite faillite, soit au greffe du Tribunal, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes réclamées.

Guérin gardassent quelque préjugé à l'endroit de la naissance d'Étienne. Le leur prêtait volontiers ses sentiments propres.

— Donc, se plaisait-il à conclure, donc, mon laborieux Étienne goûtera tout le bonheur auquel il aspire. Plus favorisé que moi, lui, il aura place entière au banquet du monde.

S'occuper de Rosalie, admettre les droits de cette femme à se déclarer hautement mère d'Étienne, cela n'entraînait point dans l'esprit de Franck.

— Plus tard, décida-t-il tout d'abord, les événements indiqueront la marche à suivre, quant à la filiation naturelle de mon fils, d'adoption.

En attendant, et d'une manière absolue, puisque Étienne aimait Blanche Guérin, il fallait vite célébrer le mariage. Rien ne pouvait empêcher ce dénouement. Une fois marié, Étienne deviendrait chef de famille, d'une famille légitime. Le problème de Franck allait se résoudre.

Quelle joie sans mélange ressentait le digne Franck ! Oui, le pauvre enfant recueilli par des écoliers devait enfin conquérir un rang dans la société, être l'égal des fils de bourgeois enrichis.

Et qui avait accompli la noble mission d'élever, d'instruire, de diriger Étienne ? Qui avait patiemment cultivé son intelligence ? Qui avait fait de lui un homme remarquable à tous les points de vue ?

C'était Franck, toujours Franck, dont l'œuvre s'achevait d'une façon transcendante.

Durant la soirée qui suivit la demande en mariage, notre homme « marcha vivant dans son rêve étoilé, » comme dit le poète. Pendant la nuit, il ne put dormir,

Immédiatement après l'expiration de ce délai, il sera procédé à la vérification des créances.

Le Greffier en chef du Tribunal,
L. PAILLARD.

(4) Etude de M^{re} CHENU, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n^o 100.

VENTE

SUR LICITATION.

En l'étude et par le ministère de M^{re} MILLIARD, Notaire à La Ferté-Alais, commis à cet effet,

D'UNE
MAISON
Située à La Ferté-Alais, rue Saint-Firmin,
Avec
GRANGE, COUR, JARDIN,
AISANCES & DÉPENDANCES
ET DE SEPT PIÈCES DE
TERRE ET VIGNE
Sises aux terroirs de Guigneville et La Ferté-Alais,
EN 8 LOTS.

Le tout dépendant des communautés et succession BAULT-CRUBLIER.

L'adjudication aura lieu le **Dimanche 27 Juin** mil huit cent soixante-quinze, **Heure de midi.**

On fait savoir à tous qu'il appartiendra que :
En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance séant à Etampes, le douze janvier mil huit cent soixante-quinze, enregistré et signifié ;

Il sera,
Aux requêtes, poursuites et diligences de madame Julienne-Louise PAYS, marchande de faïence, demeurant à La Ferté-Alais, veuve de M. Pierre-Gabriel DENEUVILLE ;

Ayant pour avoué M^{re} Louis-Laurent Chenu, demeurant à Etampes, rue Saint-Jacques, numéro 400 ;
En présence, ou eux dûment appelés, de :

1^o Madame Marie-Françoise Crublrier, matelassière, veuve en premières noces de M. Jacques Elie Aufresne, et en secondes de Charles-Dominique Bault, demeurant ladite dame à La Ferté-Alais ;

2^o Madame Louise-Amélie Bault, épouse de M. Hippolyte-Désiré Fessou, charbonnier, avec qui elle demeure à Paris, rue du Moulin-des-Prés, numéro 46 ;

3^o Ledit sieur Fessou comme assistant et autorisant la dame son épouse ;

4^o Madame Louise-Catherine-Éléonore Bault, épouse de M. Hippolyte Prudent, pépiniériste, avec qui elle demeure à Vitry-sur-Seine, rue de la Petite Fontaine, numéro 14 ;

5^o Ledit sieur Prudent, pour autoriser la dame son épouse ;

6^o M. Jean-Louis Dominique Bault, charcutier, demeurant à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, numéro 89, ci-devant, et actuellement chez M. Dornois, charcutier, demeurant à Paris, avenue des Ternes, numéro 94 ;

7^o Madame Marie Lefort, propriétaire, demeurant à Paris, rue Jacob, numéro 42, veuve de M. Baptiste-Germain Bault, au nom et comme tutrice légale de Marie Bault, sa fille mineure, issue de son mariage ;

Ayant pour avoué M^{re} Amable-Michel Bouvard, demeurant à Etampes, rue Saint-Jacques, numéro 5 ;
Et encore en présence, ou lui dûment appelé, de :

M. Eugène Bault, charcutier, demeurant à Paris, avenue de Choisy, numéro 492, au nom et comme subrogé-tuteur de la mineure Marie Bault, sus-nommée ;

Procédé, le **Dimanche vingt-sept Juin** mil huit cent soixante-quinze, heure de midi, en l'étude et par le ministère de M^{re} Milliard, notaire à La Ferté-Alais, commis à cet effet, à la vente par adjudication, sur licitation, au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles dont la désignation suit.

tant il pensait au bonheur prochain de son cher Étienne.

Celui-ci se laissait aller au même rêve, sous l'influence des éloquentes paroles avec lesquelles Franck raconta les détails de son ambassade.

L'un et l'autre, ne doutant pas du résultat, roulaient dans leur tête une foule de petits projets pour l'avenir. Après les tristesses et les lutes, on se jette si aisément dans les bras de l'espérance !

VI.

A la première heure, le lendemain, une lettre fut montée par le concierge, et remise à Franck, qui l'ouvrit, lut rapidement, et éprouva des éblouissements. Elle contenait cette seule phrase :

« Monsieur,

« Après nous être consultés, ma femme et moi, sur la proposition que vous m'avez faite, nous avons le regret de vous apprendre qu'il ne nous semble pas possible d'y donner suite.

« Agrérez, je vous prie, etc.

« CLOVIS GUÉRIN. »

Il restait à savoir comment Étienne accepterait ce congé en bonne forme. De plus, le mathématicien s'imposa la tâche pénible d'aller chez M. Guérin, pour obtenir quelques explications.

Le premier point ne tarda pas à être éclairci, car bientôt s'établit entre Étienne et Franck la conversation suivante :

DÉSIGNATION :

Premier lot.

Une MAISON située à La Ferté-Alais, rue Saint-Firmin, consistant en deux pièces, dont une à feu, grenier au-dessus, couvert en tuiles ; — couloir donnant accès à ces deux pièces et communiquant de la cour au jardin ; — à la suite desdites deux pièces et donnant sur le jardin, un petit bâtiment couvert en tuiles et servant de chambre ;

Une petite grange couverte en tuiles, donnant sur la rue ;

Petite cour prenant son issue sur la rue, au couchant de la grange ;

Un petit jardin au nord des bâtiments ; le tout formant un seul ensemble, qui tient d'un bout à la rue Saint-Firmin, d'autre bout, par le jardin, au boulevard, d'un côté à Hugonet, d'autre côté Charles Breton et Joseph Coquerelle.

Sur la mise à prix de 2,000 fr.

Deuxième lot.

Dix-neuf ares quatorze centiares de terre, au terroir de Guigneville, au Chemin-de-Milly ; tenant d'un côté à M. Lefebvre, de Vierville, d'autre côté à Coquard, d'un bout le chemin de Milly, d'autre bout le chemin de Boutigny.

Sur la mise à prix de 450 fr.

Troisième lot.

Vingt-cinq ares cinquante cinq centiares de terre, au même lieu ; tenant d'un côté aux héritiers Perrin, d'autre côté la veuve Grenier, d'un bout le chemin de Milly, d'autre bout le chemin de La Ferté à Boutigny.

Sur la mise à prix de 700 fr.

Quatrième lot.

Six ares trente-huit centiares de terre, au même terroir, au Cul-de-Boisseaux ; tenant d'un côté à madame Daugis, d'autre côté la veuve Perrin, d'un bout sur le cul de Boisseaux, d'autre bout M. de Guittaut.

Sur la mise à prix de 30 fr.

Cinquième lot.

Six ares trente-huit centiares de vigne, au même terroir, à la Justice ; tenant d'un côté aux héritiers Perrin, d'autre côté Bault, d'un bout Charpentier, et d'autre bout Jules Perrin.

Sur la mise à prix de 20 fr.

Sixième lot.

Six ares trente huit centiares de friche, à la Robillardie, même terroir ; tenant d'un côté aux héritiers Perrin, d'autre côté M. de Guittaut, et d'un bout M. Bault.

Sur la mise à prix de 3 fr.

Septième lot.

Six ares trente-huit centiares de sable, situés terroir de La Ferté-Alais, à la Croix-de l'Hêtre ; tenant d'un côté à Suédois, d'autre côté Lefort, d'un bout Delafolie, d'autre bout Toussaint Chevallier.

Sur la mise à prix de 50 fr.

Huitième et dernier lot.

Six ares trente huit centiares de terre, au terroir de Guigneville, au Cul-de-Boisseaux ; tenant d'un côté à la veuve Perrin, d'autre côté aux héritiers Pautrat, d'un bout au cul de Boisseaux, d'autre bout M. de Guittaut.

Sur la mise à prix de 30 fr.

Fait et dressé par moi, avoué poursuivant soussigné.

A Etampes, le vingt-six mai mil huit cent soixante-quinze.

Pour original,

Signé, CHENU.

S'adresser pour les renseignements :

A Etampes,

A M^{re} CHENU, avoué poursuivant, rue Saint-Jacques, numéro 100 ;

A M^{re} BOUVARD, avoué co-licitant, rue Saint-Jacques, numéro 5 ;

A La Ferté-Alais,

A M^{re} MILLIARD, notaire, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété ;

— Mon cher Étienne, dit Franck, la nuit porte conseil. Or, après mûres réflexions, j'estime que nous nous sommes trop hâtés dans nos projets de mariage...

— Que veux-tu prétendre ? s'écria Étienne avec agitation, l'œil en feu, la voix altérée...

— Je... ne... prétends rien... balbutia Franck... assurément, non. Je m'en garderais bien... Mais j'ai obtenu, ce matin, des renseignements sur la famille Guérin, et...

— Et?... Parle, achève !... reprit Étienne dont l'impatience redoubla.

— Ces gens-là, ce me semble, mènent une vie différente de celle à laquelle nous sommes accoutumés.

— Comment cela ?... fit Étienne en levant la tête... Quelle vie mènent-ils donc ?

— Ah ! je ne sais pas... car... certes, ajouta Franck avec force qui et que, comme on en trouve tant dans certaines harangues de préfets embarrassés pour expliquer une mesure inexplicable.

— Franck, la nuit t'a donné un mauvais conseil, je te l'assure. Les façons d'être de M. et de madame Guérin sont très-respectables. Je n'ai point à les juger... Leur fille possède mille qualités... Je l'aime, et si elle refuse de m'accepter pour mari, j'en mourrai de désespoir...

AUGUSTIN CHALLAMEL

(La suite au prochain numéro.)

A M^r BOUILLOUX-LAFONT, notaire;
Et sur les lieux.

En suite est écrit: Enregistré à Etampes, le vingt-six mai mil huit cent soixante-quinze, folio 148 verso, case 5. Reçu un franc quatre-vingts centimes, décimes compris.

Signé: DELZANGLES.

Etude de M^r BOUYARD, avoué à Etampes,
Rue Saint-Jacques, n^o 5,
(Seine-et-Oise).

ADJUDICATION

Le Jeudi 10 Juin 1875, à midi,
En l'étude et par le ministère de M^r DARDANNE,
Notaire à Etampes,
D'UN FONDS DE COMMERCE
CONNU SOUS LE NOM DE

L'HOTEL DU GRAND-MONARQUE

Sis à Etampes,
rue de la Cordonnerie et place Romanet,
Près la gare du chemin de fer.

ENSEMBLE

CLIENTÈLE, ACHALANDAGE, DROIT AU BAIL,
MATÉRIEL ET MARCHANDISES,
(Matériel et Marchandises à dire d'experts).

Sur la mise à prix de..... 500 fr.

S'adresser, pour les renseignements:

A Etampes,
A madame veuve BOUDIER, place Romanet, hôtel
du Grand-Monarque;

En l'étude de M^r BOUYARD, avoué poursuivant
la vente, rue Saint-Jacques, numéro 5;

En celle de M^r DARDANNE, notaire, commis pour
procéder à la vente, dépositaire du cahier des charges.
A Saclas,

En l'étude de M^r BARTHOLOMÉ, notaire.

Etude de M^r ROBERT, commiss.-priseur à Etampes.

VENTE MOBILIÈRE

Par suite du décès de Madame veuve SERVANT,
A ÉTAMPES, RUE DU SABLON, n^o 29,
Le Mardi 1^{er} Juin 1875, à une heure et demie,

Par le ministère de M^r ROBERT,
Commissaire-priseur à Etampes.

Consistant en:

Couchettes, Armoire et Commode en noyer, Literie,
Linge, Effets d'habillement, Pendule, Glace, Batterie
de cuisine et autres objets.

AU COMPTANT.

Dix centimes par franc en sus des prix.

VENTE MOBILIÈRE

Par suite de décès,
A ÉTAMPES, Hôtel du GRAND-MONARQUE,
Le Jeudi 3 Juin 1875, à une heure et demie,
Par le ministère de M^r ROBERT,
Commissaire-priseur à Etampes.

Consistant en:

Deux Couchettes en noyer avec leur literie, une
Commode, une Pendule, Tables, Chaises, Fauteuil,
Effets d'habillement et autres objets.

AU COMPTANT.

Dix centimes par franc en sus des prix.

A VENDRE

Aux enchères publiques,
Pour cause de cessation,

A ÉTAMPES, PLACE SAINT GILLES,
En la demeure de M. FRÉMY,

Le Dimanche 6 Juin 1875, à midi,
Par le ministère de M^r ROBERT,
Commissaire-priseur à Etampes.

MATÉRIEL DE TOURNEUR-MÉCANICIEN

Comprenant:

Tours à pointes en fonte à alisoires, Supports à
charriot, Soufflet, Enclume, Etaux, Filières de toutes
dimensions, Tarauds, Etablis et grande quantité
d'Outils de forge, menuiserie et serrurerie.

CRÉDIT AUX PERSONNES SOLVABLES.

Dix centimes par franc en sus des prix.

Etude de M^r E. HOUDOUIN, huissier à Etampes.

VENTE MOBILIÈRE

Par suite du départ de M. Sabbatien, médecin,
A ÉTRÉCHY, EN LA MAISON QU'IL HABITAIT,
Le Dimanche 30 Mai 1875, à midi,
Par le ministère de M^r ERNEST HOUDOUIN,
Huissier à Etampes, comme à cet effet.

Consistant en:

Un très-beau Canapé, deux Chaises de salon, un
Fauteuil coin-de-feu, le tout en acajou, recouverts de
damas; Bureau, Tables, Chaises, Fourneau, Poterie,
Verrerie, Bouteilles vides, Porte-bouteilles, et autres
objets.

AU COMPTANT.

Dix centimes par franc en sus des prix. 2-2

• Etude de M^r PICARD, notaire à Loches.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance au 24 Juin 1875,
UNE

USINE HYDRAULIQUE

Sur la rivière de l'Indre,

Située au bourg d'Azay-sur-Indre,
Canton et arrondissement de Loches (Indre-et-Loire),
A proximité d'une des stations du chemin de fer de Tours à
Montluçon, en cours d'exécution.

Cette Usine se compose de:

1^o Un vaste Moulin à blé récemment construit, ren-
fermant six paires de meules et un mécanisme entière-
ment neuf.

2^o Un bâtiment contigu au précédent, dans lequel on
pourrait installer, au gré du locataire, une deuxième
roue et trois paires de meules.

3^o Vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation,
écuries, cours, etc.

4^o Quatre hectares environ de prés, situés commune
d'Azay-sur-Indre, à peu de distance du moulin.

La chute d'eau qui fait mouvoir cette usine passe
pour la plus forte de l'Indre; sa force motrice est tou-
jours suffisante, même pendant les plus grandes séche-
resses.

Ces immeubles appartiennent à M. le comte de la
Grange, propriétaire au château d'Azay.

S'adresser, pour les renseignements:

A M^r PICARD, notaire à Loches (Indre-et-Loire). 4-3

A LOUER

A L'AMIABLE.

Pour entrer en jouissance le 7 Novembre 1875,

LE MOULIN DE MÉZIÈRES

Sur la rivière d'Yerres,

Cinq paires de meules, avec sa prise bourgeoise et
son outillage en parfait état, le tout situé commune
d'Yerres, canton de Buisy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).

S'adresser, pour tous renseignements:

A Brunoy (Seine-et-Oise), à M^r PIROLLE, no-
taire. 6-4

Doctor in absentia Les personnes désireuses
d'obtenir sans déplacement
le titre et le diplôme de Docteur ou de Bachelier, soit en Méde-
cine, en Sciences, en Lettres, en Théologie, en Philosophie, en
Droit ou en Musique, peuvent s'adresser à Médecin 46, rue du
Roy, à Jersey (Angleterre), qui enverra gratuitement les rensei-
gnements nécessaires. 4-1

Société des Caves du Médoc

BORDEAUX

Articles recommandés:

1^o Une barrique de 225 à 228 litres vin rouge, bon
Médoc 1872, pour 125 fr.

2^o Une barrique de 225 à 228 litres, excellent vin
rouge Lustrac-Médoc 1870, pour 200 fr.

Le tout rendu franco de port et de congé à la gare la
plus rapprochée du domicile de l'acheteur, valeur à 90
jours, avec la faculté de laisser la marchandise à l'ar-
rivée si elle ne convient par. Les deux articles s'expé-
dient ensemble ou séparément.

Ecrire à J.-J. MAROT et Fils, directeurs de la So-
ciété des Caves du Médoc, à Bordeaux. 10-8

Saison d'été 1875.

MAISON COLLIN

Place Notre-Dame, n^o 19 et 21.

VÊTEMENTS TOUT FAITS POUR HOMMES & POUR ENFANTS
ainsi que de Première Communion.

GRAND CHOIX DE DRAPERIES HAUTE NOUVEAUTÉ
Pour Vêtements sur mesure.

NOUVEAUTÉS POUR ROBES — CONFECTIONS — CHALES
SOIERIES — TOILES — CALICOTS, ETC.

Comptoir spécial de Deuil.

VÉRITABLE

JUS DE BIFTECK

Du Docteur X. ROUSSEL

ALIMENTATION RECONSTITUANTE

Des Convalescents, des Vieillards, des Opérés, des Femmes, des Nourrices et des Enfants débilités.

Le Jus de Bifteck se prend immédiatement avant ou après le repas, à la dose d'un petit
verre à liqueur pour les adultes, et d'une cuillerée pour les enfants.

Prix du flacon: 3 fr. 50 cent.

A ÉTAMPES, chez M. DELISLE, pharmacien. 52-9

CINQ FRANCS PAR MOIS

JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION
Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois.
En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois,
pour un achat de cent francs et au-dessous.

CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

Concile œcuménique de Rome, splen-
dides illustrations: eu chromo, véritable mo-
nument élevé à la gloire du Saint-Siège et
de l'Eglise, 8 vol. in-folio. 800 fr.

Payables 50 francs par trimestre.

La Vie de N.-S. Jésus-Christ, par Jérôme
Natalis, 2 grands volumes in-folio, illustrés
de 430 gravures sur acier. 90 fr.

La Sainte Bible, illustrée par Gustave
Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.

Missale Romanum, splendide édit. Mame,
1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.

Les Évangiles. Grandes illustrations de
Bida, édit. Hachette richement reliée. 700 fr.

DUFOUR. Grand Atlas universel, le
plus complet de tous les atlas. 90 fr.

Grandes cartes de France, montées sur toile
et rouleau pour bureaux. 25 fr.

Géographie. Dernière édition, par Malte-
Brun fils, 8 vol. in-8^o, gravures sur acier et
coloriées, broché. 80 fr.

Causes célèbres illustrées, 7 vol. 48 fr.

Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol.
40 planches, riche album de salon. 120 fr.

cartonnés. 390 fr.

ŒUVRES DE M. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, AMYOT, LEMERRE, ETC.

POUGET Des Droits et des obligations
des divers négociants et commissionnai-
res, 4 vol. in-8^o. 32 fr.

PLOUZE et FREMY. Traité de chimie
générale, analytique, industrielle et agri-
cole, 7 vol. grand in-8^o. 120 fr.

BREHM. La vie des animaux, illustrée
de nombreuses vignettes. 4 vol. in-8^o. 42 fr.

L'École normale, journal d'éducation et
d'instruction, bibliothèque de l'enseignement
pratique. Ouvrage indispensable aux institu-
teurs. 13 vol. in-8^o. 65 fr.

BALZAC. Seule édition complète, nouvelle
et définitive, publiée par Michel Lévy frères.
24 vol. in-8^o. 180 fr.

CHATEAUBRIAND. Œuvres illustrées,
9 gros vol. in-8^o Jésus. 400 fr.

MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes,
grande édition, avec illustrations de Bida.
10 magnifiques vol. in-8^o. 80 fr.

La famille d'Orléans, magnifique volume
in-folio avec introduction historique par Jules
Janin, les titres et les armes en chromo, et
tous les portraits, biographies et autographes
de chacun des membres de cette famille.
40 planches, riche album de salon. 120 fr.

ŒUVRES DE M. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, AMYOT, LEMERRE, ETC.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musi-
cales éditées à Paris: Méthodes, Études, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras,
Musique religieuse, etc.

La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un
morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur
les catalogues.

Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtée par Moscheles,
Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 11 volumes grand format. Prix: 80 fr.
Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature,
les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

Bulletin commercial.

MARCHÉ d'Etampes.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ d'Angerville.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ de Chartres.	PRIX de l'hectol.
22 Mai 1875.	fr. c.	28 Mai 1875.	fr. c.	22 Mai 1875.	fr. c.
Froment, 1 ^{re} q.....	18 74	Blé-froment.....	18 67	Blé élite.....	17 50
Froment, 2 ^e q.....	18 05	Blé-boulanger.....	16 00	Blé marchand.....	16 00
Méteil, 1 ^{re} q.....	14 70	Méteil.....	15 34	Blé champart.....	15 50
Méteil, 2 ^e q.....	13 45	Seigle nouv.....	12 67	Méteil mitoyen.....	13 50
Seigle.....	12 47	Orge.....	12 00	Méteil.....	13 25
Escourgeon.....	13 97	Escourgeon.....	11 34	Seigle.....	11 75
Orge.....	12 17	Avoine.....	11 00	Orge.....	12 25
Avoine.....	11 66			Avoine.....	11 80

Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 22 au 28 Mai 1875.

DÉNOMINATION.	Samedi 22	Lundi 24	Mardi 25	Mercredi 26	Jeudi 27	Vendredi 28
Rente 5 0/0.....	103 05	102 85	103 25	102 90	102 90	102 95
— 1 1/2 0/0.....	93 10	92 70	93 15	93 45	93 60	93 00
— 3 0/0.....	64 65	64 30	64 60	64 50	64 25	64 50

SOURCE

MARIE

VALS

SOURCE

SOPHIE

Eaux minérales toniques, apéritives, digestives et très gazeuses.

L'eau de la source MARIE, la plus ancienne de VALS et la seule honorée d'une médaille. Souveraine dans les ma-
ladies de l'appareil génital et du système nerveux, elle est SANS RIVALE contre les affections auxquelles sont sujettes les
femmes et les jeunes filles. — Eau de table par excellence, légère à l'estomac, rafraîchissante et très-digestive, elle ne
trouble pas du tout le vin et produit une boisson gazeuse des plus agréables.

VALS-SOPHIE remplit toutes les indications de VALS-MARIE, mais elle est plus minéralisée et plus énergique. L'ef-
ficacité de ces eaux est confirmée par les nombreuses attestations de médecins et de malades; elles peuvent être trans-
portées en tous pays sans la moindre altération.

S'adresser, p^r les expéditions à MM. GAUCHERAND frères, à VALS (Ardèche), ou au DÉPOT, rue de Vannes, 22, PARIS.

Certifié conforme aux exemplaires distribués
aux abonnés par l'imprimeur soussigné.
Etampes, le 29 Mai 1875.

Lu pour la legalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN,
apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes.
Etampes, le 29 Mai 1875.

Enregistré pour l'annonce n^o Folio
Reçu franc et centimes, décimes compris.
A Etampes, le 1875.